

APPUI À LA GESTION DURABLE ET À LA VALORISATION DU MASSIF FORESTIER INTERCOMMUNAL DE NGOG-MAPUBI/DIBANG

PROJET

UTILISATION DE L'OUTIL IMET POUR L'IDENTIFICATION DES PRIORITÉS D'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT INTER-COMMUNALE DE NGOG-MAPUBI DIBANG

*Avec le soutien de l'Union Européenne et de l'Organisation des
États d'Afrique, Caraïbes et Pacifique par le biais du programme BIOPAMA*



Chutes et cascades



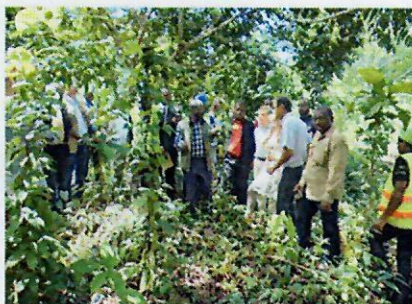
Quelques espèces fauniques du massif

Cameroon Environmental Watch (CEW)

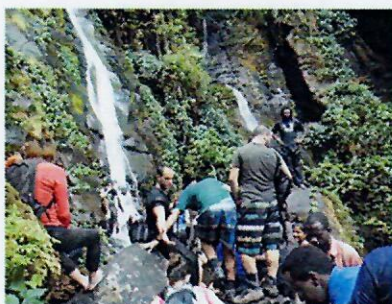
Fondé en 1996, légalisé le 16 janvier 1997 (Ref: 00032/RDA/J06/BAPP) et agréé au statut d'organisation non gouvernementale (ONG) en 2013 (ref: 00000021/A/MINATD/DAP/SDLP/SONG, Cameroon Environnemental Watch a, par différentes activités et projets, marqué de son empreinte les actions engagées par la société civile en faveur de la gestion durable des ressources naturelles au Cameroun. La mission de l'organisation est de contribuer durablement à générer les conditions :

- D'application et de respect des normes en matière d'exploitation des ressources forestières
- De participation des parties prenantes, et plus particulièrement des populations, dans la gestion des ressources forestières.

LE CEW EN ACTION DANS LE MASSIF FORESTIER DE NGOG-MAPUBI / DIBANG



Visite d'un champ de *Gnetum africanum* par les parlementaires de l'Union Européenne



Visite d'un groupe de touristes dans le massif



Atelier de partage des leçons apprises du projet 2015-2018



Passerelle en bois construite par CEW sur une piste inondable menant au Rocher UM NYOBE



Pont suspendu construit par CEW sur la rivière Bango à Mahole



Atelier test de l'utilisation de l'outil IMET dans le massif

PROJET « UTILISATION DE L'OUTIL IMET POUR L'IDENTIFICATION DES PRIORITES D'AMENAGEMENT DE LA FORET INTER-COMMUNALE DE NGOG-MAPUBI DIBANG »

CONTEXTE

Le massif forestier de Ngog-Mapubi/Dibang est situé dans le département du Nyong et Kelle, Région du Centre - Cameroun. Le décret de classement du massif forestier de Ngog-Mapubi et de Dibang a été signé le 29 mai 2018 (décret N°2018/4175/PM). Parallèlement au classement, CEW a mené des actions d'accompagnement telles que la formation des acteurs locaux sur conservation, la gestion durable et la valorisation des ressources forestières, l'appui à la mise en place des Comités paysans Forêts (CPF), la mobilisation et l'accueil des touristes, la réalisation des inventaires fauniques et floristiques sommaires, l'estimation du carbone forestier de la forêt communale.

Un atelier sur l'IMET a été organisé à Ngog-Mapubi en 2020 à l'intention des élus et communautés locales pour sensibiliser sur l'importance de la conservation. Inscrit dans cette optique d'amélioration de l'efficacité de gestion de ladite forêt, le CEW avec le soutien de BIOPAMA (Petites subventions techniques pour évaluation) met en œuvre le projet « Utilisation de l'Outil IMET pour l'identification des priorités d'aménagement de la forêt intercommunale de Ngog-Mapubi/Dibang ».

BIOPAMA vise à améliorer la conservation à long terme et l'utilisation durable des ressources naturelles dans les pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP), dans les aires protégées et les communautés avoisinantes. C'est une initiative du Groupe des États ACP, financée par le 11e Fonds européen de développement de l'Union européenne, mis en œuvre conjointement par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et le Centre commun de recherche de la Commission européenne (CCR).

OBJECTIFS

Objectif général du projet : Contribuer à la gestion durable du Domaine Forestier Permanent.

Objectif spécifique : Engager les acteurs de la forêt communale de Ngog-Mapubi et de Dibang autour d'une évaluation IMET en vue de l'identification des priorités d'aménagement.

Cette évaluation va faciliter les échanges sur les potentiels objectifs de la forêt et permettre de définir les actions prioritaires qui seront formulées sous forme de mesures transitoires à l'élaboration du plan d'aménagement.

Ces mesures pourraient être entérinées par les différents Maires et suivies en collaboration avec les Comités Paysans Forêts (CPF), les chefs de poste forestier et de chasse, sous la facilitation du CEW.

RESULTAT ATTENDU

D'ici Janvier 2022, au moins 3 orientations pour le plan d'aménagement de la forêt communale de Ngog-Mapubi et de Dibang sont formulées.

ACTIVITÉS À MENER:

- Rencontres avec les autorités locales (autorités administratives, administration locale du MINFOF, élus locaux, chefs traditionnels, élites et guides locaux) ;
- Répartir les acteurs locaux en groupes thématiques et les former à l'utilisation de l'outil IMET et à la nature des données à collecter ;
- Appuyer les acteurs dans le processus de collecte et d'analyse de données proprement dit ;
- Organiser un atelier d'échanges pour renseigner les modules, générer les résultats de l'évaluation et engager des réflexions devant aboutir à la formulation des options d'aménagement ;
- Organiser un atelier de restitution et engager des réflexions devant aboutir à la formulation des options d'aménagement.

Durée de mise en oeuvre: 05 mois.



CONTACTS:



Cameroon Environmental Watch (CEW) BP: 31323 Yaoundé
Téléphone: (237) 677 52 47 17 / 697 14 07 90 / 655 31 95 20
Site web: www.cew-cam.org
Email: cewaire@yahoo.ca / ngoufocew08@yahoo.fr / njalsimon@yahoo.fr

EN PARTENARIAT AVEC:



Les Communes de Ngog-Mapubi et de Dibang